



Quelle était la position du Parti Libéral sur la création de l'État d'Israël?

Le gouvernement libéral de Mackenzie King a d'abord cherché à esquiver la question de l'établissement d'un « État juif », mais a par la suite participé à la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine, mise sur pied après que la Grande-Bretagne s'en soit remise à l'ONU pour la résolution de cette question. En 1947, les responsables canadiens ont participé à l'élaboration du plan de partage de la Palestine, selon lequel un État à majorité juive serait créé sur environ 56 % de la Palestine mandataire, laissant 43 % du territoire aux Palestiniens et faisant de Jérusalem une ville internationale partagée. Aucune atteinte ne devait être portée aux droits des juifs et des Palestiniens vivant dans l'une ou l'autre des zones. L'État à majorité juive devait servir de foyer national pour le peuple juif qui vivait déjà en Palestine mandataire, soit environ 35 % de la population, et pour les centaines de milliers de réfugiés juifs vivant encore dans des camps de personnes déplacées ou ailleurs à la suite de la Seconde Guerre mondiale et de l'Holocauste. Louis St-Laurent, alors ministre des Affaires étrangères, s'inquiétant des divergences d'opinions entre la Grande-Bretagne et les États-Unis au sujet du conflit israélo-palestinien, voyait le plan de partage de la Palestine comme un bon compromis. Lorsqu'il devint premier ministre, il s'engagea, avec l'aide de son ministre des Affaires étrangères Lester Pearson, à soutenir les décisions de l'ONU, dont le plan de partage¹.

Pendant ce temps, Ben Gurion, qui allait bientôt devenir premier ministre d'Israël, émit une déclaration d'indépendance le 14 mai 1948, une journée la fin du mandat britannique en Palestine. Le gouvernement libéral refusa de reconnaître *de facto* Israël en tant qu'État jusqu'en décembre 1948. Israël se vit refuser l'adhésion à l'ONU en raison de l'abstention du Canada lors du vote sur la question au Conseil de sécurité². Le Canada reconnut *de jure* l'État d'Israël en mai 1949, une fois celui-ci admis à l'ONU.

Comment Trudeau et Pearson ont-ils géré les enjeux moyen-orientaux?

Crise du canal de Suez : Lors de la crise du canal de Suez de 1957, Lester Pearson, alors ministre des Affaires étrangères sous Louis St-Laurent, refusa d'appuyer la position intransigeante des Britanniques envers l'Égypte. Il préféra négocier une solution recevable pour l'Égypte, Israël, l'URSS, la Grande-Bretagne et la France, évitant ainsi une guerre qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses sur la région, ce qui lui valut d'ailleurs le prix Nobel de la paix.

Indépendance de l'Algérie : En 1964, Lester Pearson, premier ministre d'avril 1963 à avril 1968, établit des relations diplomatiques avec le pays décolonisé deux ans plus tôt.

Guerre des Six Jours (guerre de 1967) : En 1967, pendant l'avant-dernière année du mandat de Lester Pearson, une guerre se déclara entre Israël et ses voisins arabes. Lester Pearson accusa Israël et l'Égypte (dirigée par Gamal Nasser) d'être tous deux responsables du déclenchement des hostilités, une position devant laquelle Israël s'indigna amèrement. Le Canada, comme la plupart des autres États, refusa de reconnaître l'annexion unilatérale de Jérusalem-Est. C'est à cette époque que fut défini les pierres angulaires de la politique canadienne relativement au conflit, à savoir que la présence d'Israël au-delà de la Ligne verte, qui délimite la Cisjordanie, le Sinai, Gaza et Jérusalem-Est, constitue une « occupation » et que ces territoires ne pourront être considérés, ni maintenant ni dans le futur, comme appartenant à Israël ou comme des « territoires contestés ».

Lorsque Pierre Trudeau devint premier ministre en 1968³, il tissa des liens plus étroits avec les pays arabes et asiatiques (ainsi qu'avec Cuba, la Chine et l'Afrique postcoloniale) tout en réaffirmant le droit d'Israël de vivre à l'intérieur de frontières sûres. Après la guerre du Kippour en 1973, le Canada ouvrit des ambassades dans plusieurs pays arabes.

Guerre dans le Liban du Sud (1978) : En mars 1978, pendant la guerre du Liban, des militants du Fatah détournèrent deux autobus transportant des Israéliens sur la route côtière près de Haïfa, tuant 38 civils israéliens et en blessant des dizaines d'autres. En guise de représailles, l'armée israélienne procéda à l'occupation militaire du Liban du Sud et à des bombardements qui entraînèrent la mort d'environ 1100 à 1200 Palestiniens et Libanais, pour la plupart des civils. Quelques jours plus tard, le Canada, alors membre du Conseil de sécurité de l'ONU, appuya la résolution exigeant le retrait complet des troupes israéliennes du Liban du Sud et l'envoi de missions de maintien de la paix.

Invasion israélienne du Liban et le massacre de Sabra et Chatila (1982) : Pierre Trudeau protesta vivement dans ses lettres au premier ministre israélien Menachem Begin contre la guerre au Liban. Sous son gouvernement, les diplomates canadiens ont souvent rencontré des membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), alors que cela était interdit aux diplomates américains. Si auparavant, lors des votes à l'ONU sur les enjeux moyen-orientaux, le Canada avait plutôt eu tendance à se ranger du côté d'Israël et des États-Unis, il choisissait désormais de suivre ses partenaires

européens comme la Grande-Bretagne, la Belgique, la Suède et la Norvège. Pour un observateur impartial, il était clair que certains gestes de la part d'Israël, tels l'établissement de colonies illégales à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, ainsi que les violations aux droits fondamentaux des Palestiniens, méritaient d'être critiqués. En 1982, le Canada condamna le massacre de centaines de milliers de réfugiés dans les camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth, perpétrés par les milices phalangistes libanaises tandis que les forces israéliennes occupaient et contrôlaient la ville. Le Canada, comme la plupart des puissances européennes, fit toutefois abstention lors du vote à l'Assemblée générale de l'ONU visant à reconnaître cet acte comme un « génocide ».

Comment les libéraux de Jean Chrétien ont-ils réagi aux enjeux moyen-orientaux de son époque?

Renforcement des relations avec Israël et avec l'OLP : Jean Chrétien, premier ministre de novembre 1993 à décembre 2003, a maintenu l'approche de Pearson et de Trudeau, tout en renforçant les liens avec Israël et l'OLP pour encourager les attitudes plus conciliantes de Yitzak Rabin et de Yasser Arafat⁴. Son gouvernement signa des accords commerciaux et de recherche et développement avec Israël, et permit à l'OLP d'établir une mission diplomatique au Canada en 1995. En présidant un groupe de travail multilatéral chargé de résoudre le problème des réfugiés palestiniens, le Canada fit preuve d'une sensibilité aux préoccupations israéliennes comme palestiniennes, tout en cherchant à aplanir les divergences. Jean Chrétien fut reçu en 1996 au Sommet des artisans de la paix aux côtés de Clinton, Chirac, Eltsine, Major, Arafat, Peres et Moubarak.

La Seconde Intifada : En septembre 2000, la visite provocante du premier ministre israélien Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées⁵ déclencha la seconde Intifada, violemment écrasée par Israël. Le Canada appuya la résolution édulcorée du Conseil de sécurité condamnant la provocation d'Ariel Sharon et la force excessive exercée par Israël contre les protestants palestiniens (même les États-Unis n'opposèrent pas leur veto). Toutefois, quelques jours plus tard, Chrétien fit parvenir une lettre à des leaders juifs canadiens outrés, exprimant qu'il trouvait regrettable le vote du Canada sur la question.

Guerre d'Irak (2003) : Jean Chrétien refusa la participation du Canada à la guerre en Irak, mais on ne sait pas si cette décision provint de la forte opposition publique ou d'une analyse minutieuse, fondée sur des principes, de la situation. Lorsque Paul Martin succéda à Jean Chrétien en tant que chef du Parti Libéral et premier ministre du pays, il choisit aussi de ne pas impliquer le Canada dans cette guerre. Michael Ignatieff, qui fut par la suite chef du parti⁶, était en faveur de la participation du Canada à la guerre en Irak.

Comment les derniers chefs ont-ils refaçonné les politiques libérales?

Les politiques libérales sur le conflit israélo-palestinien ont connu des changements significatifs sous Paul Martin, premier ministre de 2003 à 2006. L'ambassadeur canadien à l'ONU, Allan Rock, affirma que les résolutions adoptées chaque année par l'Assemblée générale sur le conflit – généralement opposées seulement par Israël, les États-Unis et quelques États insulaires dépendants des États-Unis – étaient « inutiles » et que le Canada ne les appuierait plus.

Sous Stéphane Dion, ni lui ni son porte-parole en matière d'Affaires étrangères Ujjal Dosanjh n'aborda la question du conflit à la Chambre des communes ni au Comité des affaires étrangères. L'opposition officielle de Stéphane Dion ne confronta pas, par exemple, le gouvernement Harper au sujet de la colonisation sans cesse grandissante d'Israël.

Sous Bob Rae, il est devenu difficile de distinguer la position des libéraux sur la question israélo-palestinienne de celle du gouvernement israélien ou du Parti Conservateur du Canada. Ce virage s'illustre par les commentaires de Dominic Leblanc, porte-parole libéral en matière d'Affaires étrangères, sur la demande d'adhésion de la Palestine en tant qu'État non membre à l'ONU. Lors de son passage à l'émission *Power and Politics*, il critiqua la « vigueur » avec laquelle le gouvernement Harper s'était opposé à un État palestinien, mais avoua que son parti aurait aussi voté contre la reconnaissance de la Palestine s'il avait été au pouvoir⁷.

¹ St-Laurent et Pearson, tous deux humanitaires, cherchaient vraisemblablement à se distancier du gouvernement King et de son approche insensible aux juifs réfugiés fuyant l'Allemagne et les pays européens occupés par l'Allemagne nazie avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Ensemble, St-Laurent et Pearson réformèrent les politiques étrangères du Canada de manière à compenser les décisions prises durant l'ère de King. Ils étaient en faveur d'accorder davantage de pouvoir à l'ONU pour qu'elle puisse poursuivre ses efforts de maintien de la paix, tout en accordant une place moins dominante aux traditionnelles puissances coloniales, la Grande-Bretagne et la France.

² Lors du vote sur la résolution concernant l'entrée d'Israël à l'ONU, le 17 décembre 1948, cinq membres votèrent pour (l'Argentine, la Colombie, la République socialiste soviétique d'Ukraine, l'URSS, et les États-Unis). La Syrie vota contre, et cinq membres du Conseil de sécurité se sont abstenus (la Belgique, le Canada, la Chine, la France, le Royaume-Uni).

³ Premier ministre d'avril 1968 à juin 1979, puis de mars 1980 à juin 1984.

⁴ Le premier ministre Yitzak Rabin se montrait conciliant vis-à-vis de la question palestinienne après qu'Israël se soit attiré des nombreuses critiques sur le plan international en raison de la violente répression de la première Intifada, au cours de laquelle les Palestiniens ont massivement manifesté contre l'occupation militaire qui a suivi la guerre de 1967 et qui a duré près de deux décennies. L'OLP se montrait également plus conciliante lors des démarches de négociation de paix.

⁵ Sharon s'était présenté au temple accompagné d'un contingent armé de 1000 hommes et avait déclaré « le Mont du Temple est entre nos mains et sous souveraineté israélienne ».

⁶ Après la démission de Stéphane Dion, Ignatieff devint chef intérimaire du parti, pour ensuite se faire élire à la tête du parti en mai 2009. Après la pénible défaite des libéraux aux élections de 2011, et la perte de son propre siège à la Chambre, Ignatieff démissionna de son poste de chef de parti.

⁷ Pour en savoir plus, veuillez consulter la fiche info CJPME *Les politiques du Parti Libéral concernant le Moyen-Orient*, février 2013.